

On retiendra particulièrement la nouveauté du récit sur le fonctionnement du CSO dans les années 1960-1970, mais aussi l'intérêt des développements consacrés aux éléments de contexte, qui constituent autant de points de départ possibles pour prolonger les analyses de l'auteur sur l'émergence d'une figure intellectuelle.

Alexandre Paulange-Mirovic
*Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), UMR 7170
 CNRS–Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,
 75775 Paris Cedex 16, France*
 Adresse e-mail : alexandre.paulange@gmail.com

Disponible sur Internet le 18 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.016>

Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution, S. Michon. Promoculture-Larcier, Windhof (2014). 240 pp.

Envisagés sous l'angle du travail ou de la profession, les métiers politiques figurent désormais parmi les objets de la sociologie, au-delà du seul périmètre des sciences sociales du politique. L'ouvrage de S. Michon revendique son inscription dans cette lignée. Il invite à prêter attention à l'espace parlementaire européen, relativement délaissé au profit de ses homologues nationaux ou locaux, et à s'intéresser au travail parlementaire en se concentrant non pas sur sa « scène » (incarnée par l'hémicycle), mais sur ses « coulisses », peuplées d'assistants qui forment l'objet empirique de l'étude. L'interrogation qui le sous-tend, inspirée de Pierre Bourdieu, porte sur la nature des capitaux que ces postes permettent d'accumuler. Il apporte un éclairage original sur la nature du travail parlementaire dans cet espace politique particulier qu'est le Parlement Européen (PE), et repose sur l'exploitation d'un matériau abondant aussi bien qualitatif (entretiens et observations ethnographiques, convoquées dans l'ouvrage avec parcimonie) que quantitatif.

Étudiant les aspects peu visibles de ce monde, l'ouvrage développe une critique des instruments qui, poursuivant l'objectif de porter un regard suivi sur l'activité des eurodéputés, entendent la quantifier, mais se cantonnent à ses pans les plus visibles (taux de présence, nombre de questions posées, etc.), omettant certaines de ses dimensions importantes, sinon décisives, quand ils n'incitent pas les députés et leurs assistants à se conformer à leurs logiques, par exemple en « faisant de l'amendement pour de l'amendement ». L'ouvrage insiste au contraire sur la variété des tâches, souvent subalternes, dont s'occupent les assistants parlementaires : gestion des agendas, préparation de la venue de visiteurs au PE, rédaction de discours, mise à jour des sites Internet, etc. L'auteur prête une attention particulière au traitement du courrier, emblématique du « sale boulot », mais qui suppose une appréhension fine de la position de l'élu sur les différents espaces qu'il occupe ou qu'il entend investir (local, national ou européen ; partisan ou parlementaire, etc.). Une telle mission requiert donc la mobilisation par les assistants d'un véritable « sens pratique ». L'auteur met toutefois en évidence que leurs prérogatives ne se limitent pas seulement à des tâches de « secrétariat » mais qu'elles s'apparentent régulièrement à celles d'un collaborateur, voire d'un conseiller politique — ce qui rend discutable l'utilisation par l'auteur de la notion, forgée par P. Bourdieu, de « misère de position » pour rendre compte de la situation des assistants.

L'existence d'équipes parlementaires soulève l'enjeu de leur composition. L'analyse des correspondances multiples permet d'en dégager les principes, finalement simples, liés à la territorialisation, européenne ou locale, des eurodéputés ainsi qu'à leur appartenance à des groupes politiques plus ou moins enclins à jouer le jeu parlementaire européen. Ces logiques sont précisées à partir du cas français, qui met en évidence le rôle de la « multipositionnalité » de certains élus (exercice de mandats locaux et européens, responsabilités comme élu et comme dirigeant d'un parti politique) et celui de la temporalité — que celle-ci renvoie à la carrière des élus ou au calendrier électoral. La composition des équipes n'est toutefois pas seulement affaire d'effectifs mais aussi de profils des assistants recrutés, dont la diversité révèle les lignes de clivage qui traversent cette population, puissantes à défaut d'être toujours contre-intuitives. La distinction entre assistants au PE et en circonscription recouvre, dans une assez large mesure, le contraste entre professionnels de l'Europe politique et militants, qui renvoie à son tour à des différences en termes d'origine sociale, d'internationalisation, et de spécialisation sur l'Union européenne (UE) — toutes plus fortes ou élevées dans le cas des assistants au PE par rapport à leurs homologues en circonscription. À l'aide d'une analyse des correspondances multiples (ACM), l'auteur souligne toutefois qu'on ne saurait en déduire une opposition simple entre « militants » et « technos » : d'abord, parce que celle-ci traverse le groupe même des assistants au PE, ensuite, parce que la catégorie des « techniciens » peut être décomposée entre « spécialistes » d'une thématique particulière et « généralistes des politiques européennes » (au sein desquels l'auteur distingue « Européens », diplômés de Masters spécialisés sur l'UE d'institutions prestigieuses comme le Collège d'Europe, et « européanisés », qui n'ont pas suivi le même *cursus honorum*). Les équipes parlementaires se constituent, finalement, sur la base d'un mélange de ces différents profils, à propos duquel l'auteur demeure étrangement évasif.

Pour l'ensemble des assistants parlementaires, le passage par le PE représente régulièrement « un tremplin vers des postes au sein de l'action publique européenne à Bruxelles et à des positions de “permanents” du champ de l'Eurocratie » (p. 182). Ce tremplin ne conduit pas tous les assistants au même endroit : certains retournent dans l'espace politique national, d'autres demeurent à Bruxelles où s'organise désormais leur vie affective et familiale, d'autres enfin se spécialisent sur l'UE et/ou sur le travail à Bruxelles, que ce soit au sein de groupes d'intérêt, du PE ou de la Commission Européenne — cette dernière représentant la voie la plus prestigieuse, que parviennent à emprunter les plus dotés en capitaux spécifiques à l'UE. Afin de rendre compte des destins professionnels des anciens assistants, et de la nature des capitaux accumulés à l'occasion de cette expérience, l'auteur recourt à une ACM qui indique que l'orientation professionnelle après le passage par le PE se structure autour de trois dimensions : l'europanisation de la trajectoire (opposition entre carrières à Bruxelles et à l'échelle nationale), le secteur d'activité (distinguant le public du privé) et, enfin, la longévité au PE (qui reflète la dynamique de la carrière).

L'intérêt de l'ouvrage se trouve, enfin, dans certaines de ses limites, qui indiquent en filigrane des pistes de recherche suggérant notamment, au-delà de la seule question des capitaux, de replacer le PE dans certaines de ses écologies, comme celle qui se dessine autour des groupes d'intérêt. L'auteur rappelle en effet que le travail des assistants parlementaires les met régulièrement en contact avec des lobbies, auprès desquels ils s'alimentent en information et en expertise, et au sein desquels certains pourront faire carrière ultérieurement, en raison notamment de « leur connaissance pratique du processus de négociation et [de] leur carnet d'adresses » (p. 189). Se dessine alors une interaction entre différents acteurs de l'action publique européenne, dont l'articulation se noue notamment au niveau du travail parlementaire. En ce sens, l'ouvrage de S. Michon n'épuise pas le terrain de recherche qu'offre l'étude du travail parlementaire à l'échelle européenne, mais montre au contraire sa fécondité.

Olivier Pilmis

*Centre de sociologie des organisations (CSO), UMR 7116 CNRS–Sciences Po, 19, rue Amélie,
75007 Paris, France*Adresse e-mail : olivier.pilmis@sciencespo.fr

Disponible sur Internet le 2 juillet 2015

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2015.06.006>**Les intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes, M. Grégoire. La Dispute, Paris (2013). 188 pp.**

En dépit des réserves initiales de l'auteur qui indique, dès l'introduction, que son texte ne relève pas fondamentalement d'une histoire des luttes sociales dans un espace spécifique (celui du spectacle), il apparaît que tel est bien l'un des acquis essentiels de cet ouvrage, notamment du fait qu'il examine en profondeur les décennies qui précèdent la période la plus étudiée (celle des années 1980 et suivantes), ce qui lui permet de rompre avec une série de présupposés.

Mathieu Grégoire distingue trois phases au cours desquelles les groupes d'artistes mobilisés, dans des conjonctures historiques spécifiques, visent des objectifs à chaque fois différenciés.

Au cours de la première période (les années 1920 et 1930), dans un contexte où prime la régulation marchande de la production artistique, les organisations syndicales et professionnelles visent à maîtriser et fermer le marché du travail en instaurant une série de barrières à l'entrée et d'interdits — soit par la licence professionnelle, soit par un contrôle fondé sur le monopole syndical.

Dans la seconde période (datée précisément de 1936 à 1979), la fédération CGT du spectacle, en situation d'hégémonie syndicale, privilégie la défense de l'emploi. Elle lutte pour assurer le plein emploi aux professionnels présents, moins en assurant une série de barrières à l'entrée qu'en luttant pour un niveau de production, toujours plus élevé, permettant ce plein emploi que les règles collectives obligeraient les employeurs à assurer. Par là, la fédération CGT contribue à légitimer l'intervention de l'État et son expansion diversifiée.

L'auteur souligne que ces deux projets se révèlent des échecs. D'une part, le travail (tel que le travail invisible, non quantifiable et non mesurable) déborde l'emploi. D'autre part, ne serait-ce qu'en raison du poids d'une perception vocationnelle de l'activité artistique, différents agents (dont de nombreux jeunes entrants « prêts à tout » pour réussir) se désintéressent des règles de la société salariale que la CGT tend alors à vouloir généraliser dans les champs du spectacle, en y transposant en quelque sorte les principes de la régulation fordiste.

La troisième phase (à partir de 1979) est celle de la socialisation. Initialement envisagé pour un nombre réduit d'artistes et toujours dans le cadre des formes classiques du salariat, le régime des intermittents connaît un développement croissant à partir des années 1980 car il permet de répondre à l'arrivée de jeunes artistes manifestant une série de dispositions anti-institutionnelles et « anti-bureaucratiques » (le contrat de durée indéterminée dans une institution artistique constituant le repoussoir absolu) et pour lesquels « le travail déborde l'emploi de toute part » (p. 132). Nombreux sont ainsi ces artistes revendiquant un engagement total vingt-quatre heures sur vingt-quatre, douze mois sur douze.

Ce découpage temporel permet aussi d'appréhender le caractère structurel de la tension entre le salariat, avec ses principes et ses modalités d'organisation, et le régime vocationnel, qui concerne différentes figures dont celle de l'amateur. L'auteur montre que cette position constitue